

Prix Carsley-Rouleau pour l'engagement social

Baccalauréat-Maîtrise-Doctorat

Ce prix vise à reconnaître et encourager l'engagement social d'un étudiant ou d'une étudiante de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal (FSI). Cet engagement social réfère à du bénévolat ou à une implication faite auprès de populations vivant en situation de vulnérabilité. Ceci inclut : la pauvreté, l'itinérance, l'exclusion sociale conséquent à un handicap et toutes personnes susceptibles de vulnérabilités sociales. Ce prix au montant de **10 000 \$** sera offert à un étudiant ou à une étudiante de la FSI correspondant aux critères suivants, tout en priorisant le bénévolat non rémunéré.

Critères d'admissibilité

- Être inscrit à plein temps au programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat de la Faculté des sciences infirmières
- Les étudiants et étudiantes du microprogramme et du DEPA en soins palliatifs et de fin de vie doivent être infirmiers ou infirmières et posséder un permis d'exercice valide.
- Démontrer un engagement social par une implication actuelle ou en cours de planification.

Critères d'évaluation

L'impact de l'implication de l'étudiant ou l'étudiante par son engagement social :

- Actuelle
- Durant les deux dernières années OU
- Durant les deux prochaines années OU
- Sur son programme d'étude

La priorité sera accordée :

- À un engagement ou un projet actuel
- À un acte de bénévolat. Exceptionnellement, un travail rémunéré pourrait être considéré

Dossier

Le dossier doit comprendre les éléments suivants :

- Lettre de présentation décrivant l'engagement social (bénévolat fait auprès d'une population vulnérable : pauvreté, itinérance, handicapés, femmes et enfant à risque de vulnérabilités sociales)
- Relevés de notes du baccalauréat et de la maîtrise (non officiel accepté)
- CV (Liste des activités dans des comités ou organismes en lien avec un engagement professionnel ou communautaire)
- Recommandation d'une personne qui peut témoigner de votre implication et de votre engagement

Acheminement de la demande

Les documents doivent être transmis à Isabelle Daoust (i.daoust@umontreal.ca)

Le formulaire de recommandation rempli par la personne désignée doit être envoyé séparément à la même adresse électronique.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le **10 février 2023 à 17 h**. Aucune demande reçue après la clôture du concours ne sera considérée.

Les dossiers incomplets seront rejetés.

Le ou la récipiendaire sera avisé en février.